

Aperçu du programme

Le **Programme de jumelage des étudiants** du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) a été proposé pour la première fois en 2016, à l'occasion de la Conférence annuelle des arbitres et médiateurs du CRDSC à Vancouver, plus précisément lors des séances publiques. Le programme avait pour but d'offrir aux étudiants inscrits à la conférence publique de précieuses possibilités de réseautage et d'apprentissage, en les jumelant à des arbitres et médiateurs de la liste actuelle du CRDSC, durant la pause du dîner. Les étudiants étaient ainsi encouragés à découvrir le milieu du règlement extrajudiciaire des différends (RED) spécialisé en sport et à nouer des relations avec certains des plus grands experts dans ce domaine. Le CRDSC a jumelé les étudiants inscrits avec des arbitres et médiateurs en fonction de leurs intérêts et, autant que possible, de leurs régions et groupes linguistiques, afin de favoriser des interactions fructueuses. Depuis l'édition de Vancouver, le CRDSC a organisé le **Programme de jumelage des étudiants** à chaque conférence.

Fort du succès remporté par ce programme, le CRDSC a le plaisir de le proposer à nouveau à l'occasion de sa prochaine conférence annuelle. Conformément aux suggestions formulées par les participants lors des évaluations du programme, les étudiants seront « présentés » par courrier électronique à l'arbitre ou au médiateur qui leur aura été assigné avant la conférence et une rencontre formelle en personne sera facilitée par un membre du personnel du CRDSC au moment de l'inscription sur place à la conférence. Durant les pauses du programme de la conférence et lors du dîner, les étudiants auront le temps d'interagir en tête-à-tête avec leurs partenaires respectifs, qui pourront aussi les présenter à d'autres arbitres et médiateurs du CRDSC.

Conditions à remplir par les étudiants participants

Un nombre limité de places, qui seront attribuées selon le principe du « premier arrivé, premier servi », seront offertes aux étudiants qui s'inscriront, à un tarif spécial, pour assister à la **partie publique** de la Conférence des arbitres et médiateurs du CRDSC. Pour être admissibles, les étudiants devront être inscrits à un programme d'études à temps plein en droit, RED ou autre programme d'études relié au sport au moment de la conférence. Lors de l'inscription, le CRDSC pourra exiger une preuve d'inscription à temps plein à un programme d'études d'une université ou d'un collège reconnu. Il faut s'inscrire tôt pour y participer. Le programme de la conférence, ainsi que les renseignements concernant les frais et les dates d'inscription sont disponibles sur le site Internet du CRDSC.

Conditions à remplir par les arbitres et médiateurs du CRDSC

Les arbitres et médiateurs se portant volontaires pour participer au programme de jumelage s'engageront à interagir au moins une fois avant la conférence avec les étudiants qui leur auront été confiés respectivement, par courrier électronique ou par téléphone. Au moment de l'inscription à la conférence publique, ils prendront contact avec le personnel du CRDSC afin que les étudiants participants puissent leur être présentés formellement. Les arbitres et médiateurs participants devront s'asseoir avec les étudiants avec qui ils sont jumelés durant la pause du dîner. Autant que possible tout au long de la journée, les arbitres et médiateurs seront également encouragés à inclure les étudiants, autant que possible, dans les discussions avec leurs pairs, et à les présenter à leurs collègues et amis à la conférence, afin de leur offrir des occasions uniques d'apprentissage et de réseautage.